République Française

Délibération n° 2021/3
FINANCES LOCALES. Affectation du résultat 2020.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 40

Date de la convocation : 22/06/21
Compte rendu affiché : 02/07/21

Transmis en préfecture : 02/07/21
Numéro de télétransmission unique :
069-216902593-20210628-37819-BF-1-1

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : Monia BENAÏSSA

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Idir BOUMERTIT, Mme Véronique FORESTIER, M. Lanouar SGHAIER, Mme Samira MESBAHI, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Souad OUASMI, M. Nicolas PORRET, Mme Patricia OUVRARD, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Monia BENAISSA, M. Nacer KHAMLA, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, Mme Joëlle CONSTANTIN, M. Albert NIGRA, M. Pierre MATEO, M. Said ALLAOUI, Mme Sandrine PICOT, Mme Nathalie DEHAN, Mme Amel KHAMMASSI, Mme Christelle CHARREL, Mme Sophia BRIKH, M. Karim SEGHIER, M. Aurélien SCANDOLARA, M. Murat YAZAR, M. Benoît COULIOU, Mme Aude LONG, M. Maurice IACOVELLA, M. Lotfi BEN KHELIFA, M. Yalcin AYVALI, Mme Marie-Danielle BRUYERE, M. Christophe GIRARD, M. Lionel PILLET, Monsieur Frédéric PASSOT.

Absent(e)s : Mme Fazia OUATAH, Mme Estelle JELLAD, M. Damien MONCHAU.

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : M. Jeff ARIAGNO à Mme Samira MESBAHI, M. Yannick BUSTOS à Mme Patricia OUVRARD, M. Mustapha GHOUILA à M. Maurice IACOVELLA, Mme Fatma HAMIDOUCHE à M. Yalcin AYVALI, M. Farid BEN MOUSSA à Mme Sandrine PICOT, Mme Camille CHAMPAVERE à M. Lotfi BEN KHELIFA.

République Française

Rapport n° 3
FINANCES LOCALES. Affectation du résultat 2020.

Direction Ressources Financières

Mesdames, Messieurs,

Le compte de gestion et le compte administratif 2020, font apparaître les résultats de clôture de fonctionnement suivants :

- Budget principal 15 094 162.40€
- Budget annexe Régie autonome restauration scolaire et sociale 209 501.97€

Il convient d'affecter ces résultats sur les budgets 2021 à l'occasion du budget supplémentaire.

I. Budget principal

L'excédent de fonctionnement 2020 du budget principal doit être affecté en priorité au besoin de financement de la section d'investissement *(compte de recette 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé)*.

En effet, le besoin de financement de la section d'investissement du budget principal est composé :

- Du solde d'exécution de la section d'investissement
- Du résultat d'investissement n-1

Section d'investissement	**2020**
Recettes	18 458 737,44
Dépenses	17 442 052,77
Résultat de l'exercice	**1 016 684,67**
Résultat reporté	-5 106 703,88
Besoin de financement	**-4 090 019,21**

Ce besoin de financement (à reporter en dépenses d'investissement au compte 001) doit être couvert par l'affectation du résultat de fonctionnement inscrit en recettes d'investissement (recette d'investissement au compte 1068).

En section de fonctionnement, le résultat est composé :

- Du résultat de l'exercice 2020
- Du résultat des exercices antérieurs non affecté

Solde de fonctionnement 2020	15 094 162€
Résultats antérieurs 2019 non affectés	-
Résultat cumulé section de fonct	15 094 162€

Au-delà de la seule couverture du besoin de financement de la section d'investissement, il est proposé d'affecter la totalité du résultat cumulé de la section de fonctionnement en recettes d'investissement (1068) au budget supplémentaire 2021 afin de :

- Financer les reports et les inscriptions nouvelles de crédits d'investissement ;
- Réduire le recours à l'emprunt.

L'affectation du résultat 2020 est donc la suivante en section d'investissement :

Compte 001 dépense : 4 090 019.21€

Compte 1068 recette : 15 094 162.40€

II. Budget annexe de la Régie autonome de la restauration scolaire et sociale

Solde d'investissement 2020	-14 682.19€
Résultats antérieurs 2019	1 593.36€
Solde d'investissement	-13 088.83€

Ce résultat de -13 088.83€ sera inscrit au BS 2021 en dépense d'investissement au chapitre 001.

Solde de fonctionnement 2020	54 028.08€
Résultats antérieurs 2019 non affectés	155 473.89€
Résultat cumulé section de fonct	209 501.97€

Le résultat de fonctionnement est affecté de la manière suivante :

- Compte 1068 – recette investissement (couverture besoin de financement) : 13 088.83€
- Compte 002 – recette fonctionnement (résultat reporté) : 196 413.14€
  Ce résultat reporté sera reversé au budget principal.

République Française

Le Conseil municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
Vu l'avis du Bureau municipal du 14 juin 2021 après en avoir délibéré,

A la majorité
décide de :
- affecter les résultats de clôture de fonctionnement du budget principal et des budgets annexes dans les budgets supplémentaires respectifs tels que décrits dans le présent rapport.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire
La Première Adjointe
Yolande PEYTAVIN